**Commission** : Conseil de sécurité.

**Question** : Faut-il donner un pouvoir exécutif à l’assemblée générale de l’ONU

**Auteur :** Éthiopie

Au cours de l’histoire de l’humanité, il y a toujours eu plusieurs guerres entre les différents pays, les groupes sociaux ou les groupes religieux. Ces conflits ont diminué au fil du temps mais cela persiste encore de nos jours.

L’ONU, qui a toujours essayé d’interagir et d’arrêter ces conflits dans la mesure du possible dispose d’un pouvoir limité et n’a pas toujours pu concilier les dialogues entre les peuples. C’est le cas de la Syrie, où il n’a pas pu intervenir comme bon lui semble. Cette guerre qui, dure déjà depuis sept ans et qui ne semble pas s’achever, a occasionné la mort de plus de 320 mille personnes ainsi que le déplacement de 12 millions de personnes à la recherche d’une vie meilleure et d’un refuge dans les pays d’accueil.

Notre pays considère que, si le statut de l’ONU ne change pas ou qu’il n’est pas réétudié, qu’elle ne pourra pas garantir la paix et la sécurité dans le monde ni favoriser les relations amicales et internationales. Aussi, nous croyons que, le pouvoir et les décisions au sein du conseil de sécurité de l’ONU ne sont pas suffisantes pour assurer la paix et qu’il faudrait envisager la possibilité d’introduire d’autres pays au conseil de sécurité en leur cédant le même pouvoir, tout ceci, afin qu’ils ne puissent pas s’axer uniquement sur leurs propres intérêts.

Cependant, même si l’assemblée générale de l’ONU obtient un pouvoir exécutif, il reste tout de même limité. Pour que ce soit vraiment efficace il faudrait par la même occasion que les pays contribuent à mettre fin à ces conflits. Dans les cas des pays fabricateurs d’armes, nous croyons qu’ils doivent s’engager à ne plus vendre ou envoyer d’armes aux pays en conflit. Quant aux pays en guerre, ils doivent rester eux aussi ouvert au dialogue pour solutionner différemment la guerre.

Nous souhaitons donc, que l’assemblée générale de l’ONU dispose d’un pouvoir exécutif lui permettant d’intervenir dans des cas majeurs, mais en même temps, on invite les pays à faire preuve de solidarité et à être plus pacifistes afin que ce pouvoir accordé à l’assemblée générale soit vraiment efficace et aide à préserver la paix dans le monde.